

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 09 mai 2023 à 18H30

Nombre de membres :

En exercice : 35

Présents : 29

Pouvoirs : 4

Votants : 33

Présents :

BORT L'ETANG

Mme Josiane HUGUET, Mme Danielle GRANOUILLET

BULHON

M. Jean-Baptiste GIRARD

CREVANT-LAVEINE

Mme Sylvie EXBRAYAT

CULHAT

M. Gilles BERGAMI, Mme Julie MONTBRIZON

JOZE

M. Daniel PEYNON, Mme Annick FORESTIER

LEMPY

Mme Déolinda DE FREITAS

LEZOUX

M. Alain COSSON, Mme Marie-France MARMY, M. Christian BOURNAT, Mme Catherine MORAND, M. Guillaume FRICKER, Mme Sylvie ROCHE, Mme Anne-Marie OLIVON

MOISSAT

M. Thierry TISSERAND, Mme Isabelle GROUIEC

ORLEAT

Mme Elisabeth BRUSSAT, M. Cédric DAUDUIT, Mme Patricia LACHAMP

PESCHADOIRES

M. Florent MONEYRON, Mme Nicole BOUCHERAT, M. Jean-Louis DERBIAS

SAINT JEAN D'HEURS

M. Bernard FRASIAK, Mme Séverine VIAL

SEYCHALLES

M. Antoine LUCAS

VINZELLES

Mme Laurence GONINET

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Yannick DUPOUE (donne pouvoir à M. Antoine LUCAS), M. René BROUSSE (donne pouvoir à Mme Michelle CIERGE), M. Romain FERRIER (donne pouvoir à Mme Sylvie ROCHE), Mme Agnès TARTRY-LAVEST (donne pouvoir à Mme Sylvie EXBRAYAT)

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Absents : M. Gilles MARQUET, Mme Elyane GRANET

Est nommé secrétaire de séance : Mme Séverine VIAL

Mme Elisabeth BRUSSAT, Présidente, procède à l'appel des élus et note les pouvoirs donnés.

Mme Séverine VIAL est nommée secrétaire de séance.

Le Procès-verbal n°07 du Conseil Communautaire du 04 avril 2023 est présenté et approuvé à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

1- Commission Locale d'Evaluation des Charges de Transfert– modification de la composition n°2020/04

Rapporteur : E.BRUSSAT

Suite à la démission de plusieurs élus, il est nécessaire de procéder à leur remplacement au sein de la CLECT. Le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité la modification de la composition comme suit :

COMMUNES	MEMBRE TITULAIRE	MEMBRE SUPPLEANT
BORT L'ETANG	- Josiane HUGUET	- Danielle GRANOUILLET
BULHON	- Jean-Baptiste GIRARD	- Vincent MAZELIER
CREVANT-LAVEINE	- Sylvie EXBRAYAT	- Agnès TARTRY-LAVEST
CULHAT	- Myriam DUPORGES	- Rémi NOIZIER
JOZE	- Jean-Luc NICOLAÏ	- Daniel PEYNON
LEMPTY	- Monique ROUGIER	- Philippe BÉAL
LEZOUX	- Thierry ORCIÈRE	- Bernard BORY
MOISSAT	- Olivier JEANVOINE	- Thierry TISSERAND
ORLEAT	- Christian ROBIN	- Cédric DAUDUIT
PESCHADOIRES	- Florent MONEYRON	- Dominique CHAZEAU
RAVEL	- Didier BLANC	- Eric NERON
ST JEAN D'HEURS	- Séverine VIAL	- Bernard FRASIAK
SEYCHALLES	- Yannick DUPOUË	- Lisette BELIME
VINZELLES	- Laurence GONINET	- Fabrice MORICONI

2- Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres

Rapporteur : E.BRUSSAT

En raison de la démission de Monsieur Patrick GIRAUD du Conseil Communautaire, il convient de procéder à son remplacement au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la commission Sapin. Le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité la nouvelle composition de la CAO :

Présidente : Mme Elisabeth BRUSSAT	
Membres titulaires	Membres suppléants
1. M. Jean-Baptiste GIRARD	1. Mme Anne-Marie OLIVON
2. M. Daniel PEYNON	2. M. Yannick DUPOUÉ
3. M. Cédric DAUDUIT	3. Mme Isabelle GROUIEC
4. M. Florent MONEYRON	4. M. Christian BOURNAT
5. M. Alain COSSON	

ENFANCE/JEUNESSE

3- Mode de calcul du tarif des séjours été 2023

Rapporteur : J.HUGUET

Des mini-séjours accessoires aux centres de loisirs vont être proposés aux familles du territoire sur la période de juillet 2023 complétant ainsi le séjour ski ados qui s'est déroulé en février 2023.

La CAF venant de mettre à jour ses aides vacances enfants pour 2023, le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité l'harmonisation des tarifs des séjours avec ce dispositif CAF et propose un nouveau mode de calcul et une modification de la grille des tranches des Quotients familiaux CAF de 1 à 730€.

CCEDA – Calcul tarifs séjours été 2023					
Quotient familial caf	1 à 350	351 à 500	501 à 730	730 à 900	901 à 1100
Coût familles = % du prix coûtant	50% Aide CCEDA=50%	50% Aide CCEDA=50%	50% Aide CCEDA=50%	30% Aide CCEDA=70%	30% Aide CCEDA=70%
	Pour les trois premières tranches, Les aides AVE de la CAF sont déduites en supplément à partir du reste à charge de la famille dans la limite de 80%				
Quotient familial Caf		1101 à 1300	1301 à 1500	plus de 1500	hors CCEDA
Coût familles = % du prix coûtant		40% Aide CCEDA=60%	55% Aide CCEDA=45%	65% Aide CCEDA=35%	100%

ECONOMIE

4- Pôle Métropolitain – validation du manifeste pour une stratégie industrielle territoriale

Rapporteur : F.MONEYRON

La Communauté de Communes Entre Dore et Allier est adhérente au Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne. A ce titre elle participe aux réflexions conduites à cette échelle élargie (11 EPCI).

Depuis 2021, le Pôle Métropolitain travaille à l'élaboration d'une stratégie industrielle territoriale visant à favoriser le déploiement de l'industrie du futur. Cette stratégie basée sur la coopération, vise à atteindre les objectifs suivants :

- Assurer un futur industriel sobre et responsable ;
- Accélérer la transformation des industries présentes ;
- Positionner notre territoire comme un territoire d'accueil par la disponibilité de foncier économique et d'immobilier d'entreprise dédiés et adaptés à l'industrie ;
- Accompagner la cohésion sociale et territoriale, portée par l'industrie, en communiquant sur l'intérêt et en levant la défiance d'une partie de la population vis-à-vis des projets industriels.

A cet effet, les EPCI adhérents au Pôle Métropolitain sont invités à adopter ce manifeste et à s'engager dans un plan d'actions mutualisées pour une approche industrielle collective. Le Conseil Communautaire a approuvé à **l'unanimité** la proposition de Manifeste pour une stratégie industrielle territoriale et a autorisé Madame La Présidente à signer celui-ci.

MÉDIATHÈQUE

5- Modification de la régie de recettes – tarifs de la MDA

Rapporteur : MF.MARMY

La Médiathèque Entre Dore et Allier dispose d'une régie afin de gérer l'encaissement des éventuels produits consécutifs : au dédommagement de dégâts ou de détériorations de documents par les usagers, au remplacement de la carte de médiathèque, à l'impression ou à la photocopie d'un document ou encore aux droits d'entrées des usagers lors d'un spectacle. Les tarifs forfaitaires d'un dédommagement suite à dommage causé et constaté lors de la restitution des documents sont précisés et affichés au sein de la Médiathèque. Le Conseil Communautaire a approuvé à **l'unanimité** les tarifs proposés :

Livres et revues :

Magazine	Petit format (petit album)	Grand format (Grand album)	Moyen format (Roman)	Grand format (documentaire)	Très grand format (livre d'art)	Format supérieur (Type Citadelles & Mazenot)
10€	10€	20€	25€	50€	150€	300€

CD : 25€ l'unité. Le remplacement d'un coffret comprenant plusieurs CD donne lieu au remboursement de chaque CD à l'unité.

DVD : 50€ l'unité. Le remplacement d'un coffret comprenant plusieurs DVD donne lieu au remboursement de chaque DVD à l'unité.

Jeu vidéo : 50€ l'unité

Liseuse : 150€ l'unité

Jeu de société : Petit format : 15€ - Grand format : 30€

Console Jeux vidéo : 500€

Machine à coudre : 200€

Tablette SAMSUNG Galaxy Tab : 150€

Tablette IPAD : 300€

Tablette graphique : 100€

Lecteur Victor Reader Stratus 4 : 500€

Machine à badges : 250€

Ciseaux de découpe pour machine à badge : 100€

Kit de matériel d'affutage : Pierre à aiguiser : 50€ et Pierre à aiguiser ovale : 15€

Kamishibai : séries d'images cartonnées grand format dans un butai (théâtre en bois) : 40€

Butai : (théâtre en bois) : 80€

Remplacement de la carte de médiathèque : 5€.

Impressions aux formats A4 et A3, en noir et blanc et en couleurs :

- Format A4 :
 - Noir et blanc : 0.10€
 - Couleurs : 0.20€
- Format A3 :
 - Noir et blanc : 0.20€
 - Couleurs : 0.40€

6- Programmation culturelle « les rendez-vous des médiathèques » - appel à projets « événements science et société 2023 » - demande de subvention

Rapporteur : MF.MARMY

Le Réseau des Médiathèques entre Dore et Allier organise tout au long de l'année une programmation culturelle à l'échelle du territoire intercommunal intitulée « Les rendez-vous des Médiathèques ». En 2023, plusieurs rendez-vous seront consacrés à la culture scientifique et technique et notamment l'atelier « Peluchologie » qui est éligible à cet appel à projet. Le Conseil Communautaire a accepté à **l'unanimité** que Mme La Présidente signe les documents permettant la demande d'aide à hauteur de 800€ auprès de l'Université Clermont Auvergne.

RH

7- Approbation du plan de formation 2023

Rapporteur : J.HUGUET

Le Conseil Communautaire a approuvé à **l'unanimité** le plan de formation établi pour un an, sur la base du recueil des besoins en formation, dans le cadre du règlement de formation.

MDA

8- Programmation culturelle 2023 « les rendez-vous des médiathèques » - demande de subvention au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Rapporteur : MF.MARMY

La programmation culturelle « les rendez-vous des médiathèques » est éligible au dispositif d'aide financière proposé par le service lecture publique du Conseil Départemental 63. Le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité le budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Désignation	Montant TTC	Désignation	Montant TTC
1 - Conception Plaquette Programmation Culturelle « Mars-juin 2023 »	6 878.40€	1 - Conseil Départemental 63	2 000.00€
2 – Projet participatif « Le Jardin des Merveilles » avec Pauline Bénétteau de Graine Vagabonde	3 000.00€	2 - Communauté de Communes entre Dore et Allier	16 349.33€
4 - Classe Culturelle 1 Cinéma - Atelier avec le FAR – Léa Enjalbert	1 058.50€		
5 – Jeu de piste « RAPINE » à Saint-Jean d’Heurs avec Jérémie FRANCO	1 145.55€		
7 - Classes Culturelles Littérature pour la jeunesse - Accueil Bernard Friot	2 000.00€		
9 - Spectacle « Peek&Boo » Cie 3secondes	2 023.20€		
10 - Concert ARGIL – printemps de la poésie	650.00€		
11 – Spectacle « Les Frères Bricolo » la Waide Cie	1 593.68€		
Total :	18 349.33 €		18 349.33 €

La secrétaire de séance



Séverine VIAL

La Présidente



Elisabeth BRUSSAT